



communiqué

Date **Le 14 novembre 1991**

Pour publication

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
OTTAWA

N° 253

NOV 27 1991

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

LES MINISTRES ANNONCENT LA DERNIÈRE SÉRIE DE RÉDUCTIONS ACCÉLÉRÉES DES DROITS DE DOUANE AUX TERMES DE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE

L'honorable Michael H. Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, et l'honorable John McDermid, ministre d'État (Finances et Privatisation), ont invité aujourd'hui les parties intéressées à présenter leurs propositions en vue d'une troisième et dernière série de réductions accélérées des droits de douane aux termes de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE). Le processus sera décrit en détail dans la Partie I de la *Gazette du Canada* du 16 novembre. La date limite de réception des demandes est le 17 janvier 1992.

Dans le cadre des deux premières séries de réductions, des centaines de demandes d'élimination de droits de douane ont été reçues et ont fait l'objet de consultations dans tout le Canada. À la fin de la première série, les droits de douane sur quelque 400 produits, soit l'équivalent d'environ 6 milliards de dollars en commerce bilatéral, ont été éliminés. Ces suppressions sont entrées en vigueur en avril 1990.

Dans la deuxième série, les droits sur quelque 250 produits supplémentaires, c'est-à-dire l'équivalent d'environ 2 milliards de dollars en commerce bilatéral, ont également été éliminés. Ces suppressions sont entrées en vigueur en juillet 1991.

«En raison du succès des deux premières séries, les entreprises continuent de proposer d'autres réductions aux droits de douane prévus dans l'Accord, a déclaré le ministre Wilson. La réduction accélérée des droits de douane est une autre preuve que l'ALE profite aux exportateurs canadiens.»

Le Ministre a souligné que de vastes consultations seront encore une fois menées auprès des industries canadiennes. Le